



République du Niger



Plan de travail annuel 2010

Décentralisation et Gouvernance Locale

Pays : Niger

Effet UNDAF poursuivi

- D'ici 2013 les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.

Effet du Programme Pays 2009-2013

- Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, la prévention et la gestion des crises et des conflits sociopolitiques dans le respect des droits de l'homme

Résultats attendus CPAP 2009-2013

- Les institutions en charge de la décentralisation sont appuyées pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de la politique de décentralisation ;
- Un dispositif national d'appui technique aux collectivités territoriales est conçu et opérationnel ;
- Des modules harmonisés de formation à l'attention des acteurs de la décentralisation sont conçus et mis en œuvre.

Agent d'exécution

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses (MI/S/D/AR)

Partenaires de réalisation

- Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
- Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME)
- Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)

Autres Partenaires

- Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLCP)
- Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU)

Résumé

Les élections municipales de 2004 suivies de l'installation de 265 communes ont jeté les bases du processus de décentralisation au Niger. Le paysage institutionnel local se renforce avec l'entrée en scène des organes délibérants et exécutifs au niveau de 266 élargies à la nouvelle commune rurale de Makalondi. Toutefois, la portée de la réforme reste limitée du fait de la faiblesse des capacités des structures internes de pilotage et du cadre réglementaire. Au niveau local, les collectivités sont contraintes dans l'exercice de leur mandat par la faiblesse de leurs capacités humaines, techniques et financières. Néanmoins, des initiatives importantes sont en cours au niveau de l'Etat pour soutenir et renforcer le processus ainsi engagé. Il s'agit notamment de l'adoption d'une loi d'orientation relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger ; la création récente d'une Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) en juin 2008 ; l'élaboration en cours d'un document cadre de politique nationale de décentralisation et d'un code général des collectivités territoriales ; la création d'un centre de formation en gestion des collectivités territoriales. Le PNUD, à travers le PCLCP, et le FENU ont accompagné le gouvernement dans l'expérimentation de la pré-communalisation et dans le démarrage des communes au cours des quatre premières années de mise en œuvre de la décentralisation, et se proposent de le soutenir davantage à travers le ministère en charge de la décentralisation.

Le présent plan de travail annuel couvre l'année 2010 et a pour objectif d'appuyer les institutions nationales en charge de la décentralisation pour : (i) l'élaboration d'un plan d'actions du document cadre de politique nationale de décentralisation ; (ii) la conception d'un dispositif national d'appui technique et financier aux collectivités territoriales ; et (iii) la conception de modules harmonisés de formation des acteurs de la décentralisation. Les activités identifiées concourent au renforcement des capacités des institutions nationales et locales à mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et à créer les conditions d'une meilleure appropriation de la réforme par ses principaux acteurs. Sur cette base les appuis cibleront aussi bien les institutions étatiques (administrations centrales et services déconcentrés) que les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile.

Période couverte : Janvier – Décembre 2010

Composante du programme Pays : Programme 1 - Renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité et la prévention des crises et le relèvement

Titre de l'intervention : Décentralisation et Gouvernance Locale

Code Budgétaire : 00045143

Budget estimatif : 1 048 163 \$US

Ressources allouées :
PNUD 869 163 \$US
FENU 179 000 \$US

Budget cumulatif : 1 048 163 \$US
Gouvernement : PM

Approuvé (Partenaire de réalisation) :

Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la
Décentralisation et des Affaires Religieuses (MI/S/D/AR)

Approuvé (Institution membre du PNUD) :

Représentant Résident du PNUD

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010

I. Articulation avec la SDRP et le Plan Stratégique du PNUD 2008-2011

Les élections municipales de 2004 suivies de l'installation de 265 communes et de la création d'un Haut Conseil des Collectivités Territoriales ont jeté les bases du processus de décentralisation au Niger. Toutefois, la portée des réformes reste limitée compte tenu de la faiblesse des capacités des structures internes et du cadre réglementaire. Au niveau local, les collectivités sont contraintes dans l'exercice de leur mandat par la faiblesse de leurs capacités humaines, techniques et financières. Néanmoins, des avancées importantes en matière de décentralisation sont en cours. Un document cadre de politique nationale de décentralisation est en cours d'élaboration et une Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) a aussi été créée en juin 2008; elle sera l'instrument de financement de ces collectivités. Les prochaines élections verront s'élargir le cadre institutionnel avec la création d'une nouvelle commune rurale à Makalondi ramenant ainsi le nombre des communes à 266.

L'objectif général de la SDRP en matière de gouvernance est de renforcer l'État de droit dans une société démocratique, ainsi que l'efficacité et la transparence dans la gestion publique. A travers cet objectif, le Niger entend promouvoir des réformes institutionnelles, sociales et économiques favorables à l'amélioration de la gouvernance ; qui sont basées sur les principes de responsabilité, d'imputabilité, de transparence, de respect de la loi, de lutte contre la corruption et de participation des populations. Dans ce domaine, le PNUD a pour mandat de soutenir les pays dans la consolidation et l'approfondissement de la démocratie en œuvrant pour : (i) l'organisation d'élections justes et libres et la participation citoyenne à la prise de décision ; (ii) le renforcement des capacités des autorités nationales, régionales, et locales à mettre en œuvre des politiques qui assurent la promotion du développement humain et la gestion des services publics qu'attendent les citoyens ; (iii) l'impartialité et l'efficacité des mécanismes nationaux de protection de droits de l'homme et du système judiciaires ; (iv) la transparence et la lutte contre la corruption ; (v) l'égalité des sexes et l'habilitation politique et économique des femmes.

Le Programme Gouvernance du Programme de Pays 2009-2013 soutient la réalisation des axes 6 et 7 de la SDRP qui ont pour objectifs la promotion d'une gouvernance de qualité et la mise en œuvre efficace de la SDRP. Dans le cadre de l'UNDAF 2009-2013, les interventions menées en appui à la Gouvernance au Niger poursuivront deux effets : (i) l'appui à la mise en œuvre des réformes publiques pour l'atteinte des OMD, la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, ainsi que la prévention et la gestion des crises et conflits ; et (ii) la participation des populations au processus de prise de décision et au contrôle de l'action publique.

Le FENU, en complément des appuis du PNUD, appuiera la gouvernance locale et la décentralisation au Niger à travers son Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL), prévu sur la période 2009-2013¹. L'objectif du programme de développement local est de renforcer la capacité des pouvoirs publics à assurer le pilotage stratégique de la décentralisation et de doter les communes d'outils d'investissement public, de promotion du Développement Economique Local et de maîtrise d'ouvrage. Le PADEL interviendra au niveau national mais également au niveau local dans la région de Maradi². Ce programme contribuera à la réalisation des axes 1 et 6 de la SDRP.

II. Zone d'intervention et groupes cibles du PTA

La zone d'intervention est nationale compte tenu de la dimension nationale du plan d'action, du dispositif national d'appui technique aux collectivités territoriales et des modules harmonisés de la formation des acteurs de la décentralisation. Les groupes cibles sont constitués des responsables des administrations centrales et déconcentrées de l'État (gouvernement, parlementaires, cadres des principaux ministères en charge de la décentralisation, corps préfectoral, services techniques déconcentrés), les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile.

Le FENU pour sa part ciblera également les acteurs nationaux dans le cadre de son appui au MI/S/D/AR mais il aura aussi un appui local au niveau de 8 communes (Programme d'Appui au Développement Economique et Local de Mayahi) de la région de Maradi. L'équipe du PCLCP apportera un appui technique aux institutions en charge de la décentralisation dans la mise en œuvre de ce PTA pendant la phase de préparation vers le HACT³ et l'approche programme.

¹ Le PADEL sera composé de deux sous-programmes : le sous-programme Développement Local (qui sera plus amplement détaillé dans ce PTA) et le sous-programme Microfinance. Ce Programme doit néanmoins encore être signé

² Les communes plus particulièrement ciblées sont Kananbakaché, Issawane, Tchaké, Sherkin Haoussa, Altantané, Guidan Amourmoune, Mayahi et Marreyey.

³ HACT : Approche harmonisée pour le transfert de ressources

III. Objectifs poursuivis dans le PTA

Les appuis du Programme-Pays 2010 pour une gouvernance et un développement local continueront à être bâtis autour du partenariat stratégique entre le PNUD et le FENU sur la base de l'avantage comparatif de chaque intervenant.

Conformément au mandat du PNUD, les interventions en 2010 auront pour objectifs l'appui conseil aux institutions en charge de la décentralisation pour : (i) l'élaboration d'un plan d'actions pour la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation en lien avec la déconcentration de l'administration ; (ii) la conception d'un dispositif national d'appui technique aux Collectivités Territoriales dans leur mission de planification, gestion, et suivi-évaluation du développement local articulé autour d'un partenariat entre les services techniques déconcentrés et le secteur privé ; (iii) la conception de modules harmonisés de formation des acteurs de la décentralisation.

Le premier résultat attendu sera l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation ainsi que la sensibilisation des acteurs clés pour la mise en œuvre de ce plan d'action. Ce premier résultat attendu capitalisera les résultats de l'étude en cours pour la définition du document cadre de politique de décentralisation, le projet de charte de la déconcentration, et les conclusions des études sur la régionalisation de la mise en œuvre de la SDRP et de la SDR. Le processus de formulation du Plan d'action s'inscrira dans le cadre des échanges sud-sud à travers la prise en compte des modèles développés dans les pays de la sous-région qui partagent les mêmes traditions et pratiques institutionnelles que le Niger. Il inclura la sensibilisation des institutions nationales sur les objectifs et enjeux de la décentralisation notamment le transfert de compétences et leur articulation avec les politiques sectorielles.

La capitalisation des résultats des expériences antérieures mais également le réservoir de pratiques développées dans ce domaine dans les pays de la sous-région permettront de préparer la mise en place d'un dispositif national d'appui-technique aux collectivités à partir de 2010. Grâce à ce dispositif, les Collectivités Territoriales assumant la responsabilité du développement local, les cibles du dispositif seront : (i) les membres des conseils communaux et leurs services techniques (maires, conseillers et agents communaux); et (ii) les services communaux: secrétaires généraux, régisseurs. Le dispositif d'appui technique aura pour objectif de les appuyer dans l'exercice de fonctions clés: l'identification des besoins de leurs populations, en particulier des groupes vulnérables et la programmation du développement local dans le cadre des plans de développement communaux; la gestion de réseaux de prestataires locaux et la maîtrise d'ouvrage ; la fiscalité locale et la mobilisation des ressources ; et la gestion budgétaire conformément à la réglementation nationale. Le dispositif d'appui-technique aux collectivités reposera sur un partenariat entre le secteur public – les services techniques déconcentrés- et le secteur privé afin d'offrir un appui conseil de qualité et de proximité aux acteurs locaux de la décentralisation.

Le programme de pays soutiendra les institutions en charge de la décentralisation dans la conception de modules harmonisés de formation à l'attention des acteurs de la décentralisation.. Le programme de formation des acteurs de la décentralisation aura pour objectifs de donner les bases des outils méthodologiques et techniques aux opérateurs intervenant dans le champ de la formation et d'élever le niveau de connaissances et de compréhension des acteurs les plus directement impliqués dans la mise en œuvre de la réforme. Il s'adressera particulièrement au personnel administratif et technique des collectivités territoriales ; aux élus locaux (maires et leurs adjoints), aux services techniques déconcentrés de l'Etat, aux autorités préfectorales et coutumières tous aussi impliqués à des degrés divers dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Les interventions du PNUD seront menées en complément des appuis du FENU qui seront à deux niveaux : (i) au niveau national en renforçant le cadre juridique, administratif, institutionnel et organisationnel du MI/S/D/AR, et (ii) au niveau local, dans huit Communes de Maradi, pour le financement des investissements productifs et sociaux, l'appui de proximité aux collectivités territoriales dans la planification du développement local et l'exécution des PDC.

IV. Stratégie de mise en œuvre

Le présent PTA sera exécuté par le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, et de la Décentralisation et des Affaires religieuses en collaboration avec les autres institutions intervenant dans le domaine de la décentralisation et la gouvernance locale. Compte tenu de la nature des interventions, en collaboration avec le PNUD, il veillera à la nécessaire recherche de synergie et la coordination avec les diverses parties prenantes nationales et internationales impliquées, notamment le FENU.

V. Résultats obtenus

Conformément à la mise en œuvre de la programmation du PTA 2009 les principaux résultats obtenus sont :

- Document cadre de politique nationale de la décentralisation finalisé et soumis au gouvernement (Cabinet du Premier Ministre) en juin 2009 par le HCME ;
- Recrutement d'un opérateur chargé de la capitalisation des acquis et des bonnes pratiques lancé ;
- PDC Kolleram et Tarka élaboré en prenant en compte les dimensions genre et droits humains ; Un VNU National spécialiste de la gouvernance mis à la disposition du Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) ;
- Cinq modules de formation actualisés et six nouveaux modules élaborés.
- Au cours de l'année 2010, les activités principales porteront sur : L'élaboration du plan d'actions de la politique nationale de décentralisation ;
- La tenue de séminaires de sensibilisation sur la politique de décentralisation et son plan d'actions ;
- La capitalisation des outils et bonnes pratiques des projets d'appui à la décentralisation et au développement local ;
- La capitalisation des expériences des pays de la sous-région en matière de décentralisation ;
- L'actualisation et l'harmonisation des modules de formation sur la décentralisation et la gouvernance locale ;
- L'organisation de séances de formation des acteurs de la décentralisation sur la base des modules actualisés, harmonisés et validés ;

Les activités du FENU en 2010 en matière de gouvernance locale porteront essentiellement sur :

- un appui au MI/S/D/AR au niveau national dans le cadre de l'amélioration de son cadre juridique, institutionnel ;
- un appui local pour le renforcement des capacités de 8 collectivités territoriales de Maradi⁴, de la Préfecture de Mayahi et des services techniques déconcentrés ;
- la mise en place au niveau des 8 communes de Maradi d'un fonds d'investissement local, pour les infrastructures, les services publics et les activités économiques, dont un guichet spécifique pour des appuis en sécurité alimentaire aux femmes et groupes vulnérables.

VI. Résultats attendus du PTA en référence au CPAP

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA 2010, qui concourent à la réalisation des produits CPAP sont les suivants :

- i. Un plan d'action pour l'opérationnalisation du document cadre de politique de décentralisation est élaboré ;
- ii. La capitalisation des bonnes pratiques est réalisée afin de permettre la conception d'un dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales ;
- iii. Les capacités des acteurs de la décentralisation sont renforcées sur la base des modules actualisés, harmonisés et validés à travers le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) ;
- iv. Les deux (2) antennes du CFGCT/ENAM sont mises en place ;

VII. Mécanismes de suivi évaluation

L'agent d'exécution du projet d'appui à la décentralisation et la gouvernance locale sera le Ministère en charge de la décentralisation à travers la Direction Générale de la Décentralisation et de la Déconcentration. Dans le cadre du suivi du projet, une situation de référence au démarrage du programme de pays et les cibles attendues à son terme ont été définies. Sur cette base, l'agent d'exécution déclina des cibles annuelles assurant l'atteinte des résultats attendus en fin de programme. Le Ministère de l'Intérieur, sera chargé du suivi global du projet et veillera à ce que les activités prévues soient entreprises conformément aux résultats attendus. A cet effet, il sera appuyé pendant la phase d'appropriation par l'équipe du PCLCP.

Un rapport d'exécution physique et financière sera élaboré et à la fin de chaque trimestre, complétés par un rapport annuel à la fin de l'année 2010. Les rapports renseigneront l'état de réalisation des cibles annuelles et des résultats attendus en fin de programme.

Des réunions seront périodiquement organisées avec les parties prenantes dans le but d'échanger les informations et de convenir de façon consensuelle et dynamique sur les orientations à prendre. Au terme du projet, un rapport d'évaluation final détaillé et axé sur les résultats sera produit et tous les fonds alloués seront audités conformément aux règlements financiers du PNUD.

⁴ Les communes concernées sont les suivantes : Kananbakaché, Issawane, Tchaké, Sherkin Haoussa, Attantané, Guidan Amourmoune, Mayahi et Maireyrey.

Domaine Coopération :	Gouvernance démocratique
Programme :	Programme 1 - Renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité et la prévention des crises et le relèvement
Objectif National SDRP:	Axe 2 : Promotion d'une Gouvernance de qualité
Effet UNDAF :	D'ici 2013 les institutions nationales et locales gouvernement démocratiquement dans respect des droits humains, équité de genre et contribuant à la consolidation de la paix
Effet escompté pp :	Les institutions nationales et locales mettent en œuvre des réformes visant la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, la prévention et la gestion des crises et conflits sociopolitiques dans le respect des droits de l'homme
Situation référence au démarrage (2009)	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'une loi portant création de l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger. - Existence d'une loi portant création d'une agence nationale de financement des collectivités territoriales (AMFICT) ainsi que le décret approuvant son statut. - Le PNUD à travers le PCLCP a accompagné le gouvernement dans l'expérimentation de la pré-communautarisation et dans le démarrage des communes au cours des quatre premières années de mise en œuvre de la décentralisation, et se propose de la soutenir davantage à travers le ministère en charge de la décentralisation dans l'opérationnalisation du document cadre tel qu'approuvé par les autorités. - Elaboration en cours d'un document cadre de politique nationale de décentralisation.

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2010	Chronogramme				Partie Responsable	Budget planifié		
			1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T		Source	Description dans le budget	Montant Annuel
1. Appui à l'élaboration du Cadre de la Politique Nationale de Décentralisation	1.1 Finalisation du Document de Politique Nationale de Décentralisation (DCPN) et l'élaboration de son plan d'actions élaborés	X	X				M/S/D/AR	PNUD	72100-Service contrat	20.000
								FENU	71400-Contractual Services-	23.000
Total résultat 1										
2. Appui à la conception et l'opérationnalisation d'un dispositif national d'appui technique aux collectivités territoriales	2.1 Capitalisation des outils et bonnes pratiques en matière d'appui aux collectivités territoriales	X	X				M/S/D/AR HCME	PNUD	72100-Service contrat	50.000
2.2 Conception et mise en place d'un dispositif d'appui aux collectivités territoriales	2.2 Conception et mise en place d'un dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales	X	X	X	X	M/S/D/AR HCME	PNUD	72100-Service contrat	20.000	
							PNUD (PADEL)	71400-Contractual Services	40.000	
							FENU	75700 Training, Workshop and Conference	30.000	
2.3 Appui à la planification communale - Meilleure prise en compte OMD, SDRP, DEL et Local et Sécurité Alimentaire dans le PDC	2.3 Appui à la planification communale - Meilleure prise en compte OMD, SDRP, DEL et Local et Sécurité Alimentaire dans le PDC	X	X	X	X	M/S/D/AR	PNUD (PADEL)	72100-Service contrat	50.000	
							FENU	71400-Contractual Services	50.000	
2.4 Appui à l'opérationnalisation de l'AMFICT	2.4 Appui à l'opérationnalisation de l'AMFICT	X	X			M/S/D/AR	FENU	71400-Contractual Services	30.000	
2.5 Appui mise en place de Cadre Département Mayahi	2.5 Appui mise en place de Cadre Département Mayahi	X	X			M/S/D/AR	FENU	75700 Training, Workshop and Conference	6.000	

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2010	Chronogramme				Partie Responsable	Source	Budget planifié	Description dans le budget	Montant Annuel
			1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T					
	2.6 Redynamisation du Cadre de Concentration sur la Décentralisation (CCD) et Animation de son Secrétariat Permanent.	CCD redynamisée Secrétariat Permanent opérationnel			X	X	M/S/D/AR HCME	FENU	75700 Training, Workshop and Conference	20.000	
	2.7 Elaboration et/ou réactualisation des PDC axés sur le canevan national, les GAR, les droits humains et la dimension genre dans les communes pilotes (localisation des OMD).	Quatre nouveaux PDC réactualisés axés sur les OMD, la GAR, les droits humains et les contrôles humains et le genre.			X	X	M/S/D/AR	PNUD	71300 Consultants nationaux 72100 - Contrats de service 71600 - Déplacements et missions sur le terrain 74200 Frais de reproduction 74500 Divers	15000 25000 20 000 4 000 3000	
	2.8 Mise en place des dispositifs de suivi des OMD au niveau de chaque commune cible (localisation des OMD)	4 dispositifs de suivi des OMD sont opérationnels			X	X	M/S/D/AR	PNUD	72100 - Contrats de service 71300 Consultants nationaux 74200 Frais de reproduction 71600 Déplacement membres des dispositifs de suivi 74500 Divers	15500 10000 5 000 10 000 5 000	
	2.9 Organisation des rencontres périodiques de mise à jour des indicateurs au niveau des villages, CLD et communes (localisation des OMD).	Les données relatives à l'atteinte des OMD sont mises à jour au niveau communal			X	X	M/S/D/AR	PNUD	71600 Déplacement membres comités de suivi 74200 Frais de reproduction 72500 Fourniture	30000 15000 5000	
	2.10 Organisation d'un atelier de démarrage (localisation des OMD)	des parties prenantes au projet sont mieux informées du contexte général de sa mise œuvre.			X		M/S/D/AR	PNUD	71 600 Déplacement membres comités de suivi 72 100 Contrat de service	15 000 5 000	
Total résultat 2											
	3.1 Elaboration des modules de formation en gestion communale	Modules sur le Gouvernance Localisés et actualisés			X	X	CFGCT ENAM	PNUD PNUD	71400 - expert national 71300-Consultant national	24.500 17.000	
	3.2 Renforcement des capacités des CT en Gestion Administrative, Financière et Maîtrise d'Ouvrage Communale	Capacités de huit CT renforcées en Gestion Adm., Fin. et Maîtrise d'Ouvrage Communale			X	X X		PNUD (PADEL)	71400-Contractual Services	45.000	
	3.3 Renforcement des capacités de la préfecture de Mayahi dans l'exercice de la tutelle	Exercice de tutelle de huit CT mieux assuré par la préfecture de Mayahi			X	X		FENU	71400-Contrat de Services	20.000	
Total résultat 3											
										106.500	

Résultats attendus du CRAP	Activités planifiées	Cibles 2010	Chronogramme				Partie Responsable	Source	Budget planifié	
			1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T			Description dans le budget	Montant Annuel
A. L'agence d'exécution est appuyée dans la planification, l'exécution, et le reporting des activités	4.1.1 Prise en charge VMU suivie l'opérationnalisation l'évaluation au niveau national volet localisation (localisation des OMD)	Les communes sont mises en œuvre des OMD est assurée		X	X	X	PNUD	PNUD	71.500 - VLA VMU	7.500
	4.2 Organisation des missions de supervision (localisation des OMD)	Les communes sont mises en œuvre des activités		X	X	X	PNUD	PNUD	71.600 Missions de supervision	20.000
	4.3 Mise à disposition de matériel, (photocopieurs, scanners, vidéo projecteurs) et consommables à la DGDD	DGDD appuyée en matériel et consommables		X	X	X	M1/SP/D	PNUD	72200- achat matériels de reprographie	20.000
	4.4 Appui à la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités PTA assurés	Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités PTA assurés		X	X	X	MEF	PNUD	73400- Opération et Maintenance 71400- Experts Nationaux 71400- Personnel d'appui 71600- DSA et Transport 72100- Gender Marker, GIRAR, Communication (PNUD) 72200- Equipement 72400- Abonnement VSAT 72400- Communication 72500- Fournitures de bureau 72800- Matériel et Consommables informatiques 73100- Location, Abonnement, Sécurité 73400- Opération et Maintenance 74100- Audit (PNUD) 74200- Reproduction 74500- Divers 74500- Divers (PNUD)	93.132 113.831 18.500 20.000 10.000 16.200 10.500 5.700 6.800 13.500 7.500 18.000 7.500 7.500 4.000
Total résultat 4									420.163	
Total localisation des OMD									225.000	
Total FENU									179.000	
Total PNUD									869.163	
TOTAL GENERAL									1.048.163	